

AUCUNE GARANTIE

TEXTE DE NANCY PAYNE • ILLUSTRATIONS DE DAVID NAMISATO

TOUS LES CITOYENS CANADIENS (OU, AVANT 1947, LES GENS QUI VIVAIENT ICI COMME CITOYENS BRITANNIQUES) SONT CENSÉS AVOIR LES MÊMES DROITS.

MAIS IL EST DÉJÀ ARRIVÉ, DANS L'HISTOIRE DU CANADA, QUE LE GOUVERNEMENT NE RESPECTE PAS LES DROITS DES CITOYENS.

VOICI QUELQUES MOMENTS OÙ IL N'ÉTAIT PAS SUFFISANT D'ÊTRE NÉ ICI OU D'AVOIR ÉTÉ NATURALISÉ.

ARRÊTEZ ÇA
TOUT DE SUITE!

VOUS SAVEZ QUE LA
DANSE DU SOLEIL EST
MAINTENANT ILLÉGALE!

ON EST JUSTE EN TRAIN
D'INSTALLER DES TIPIS.

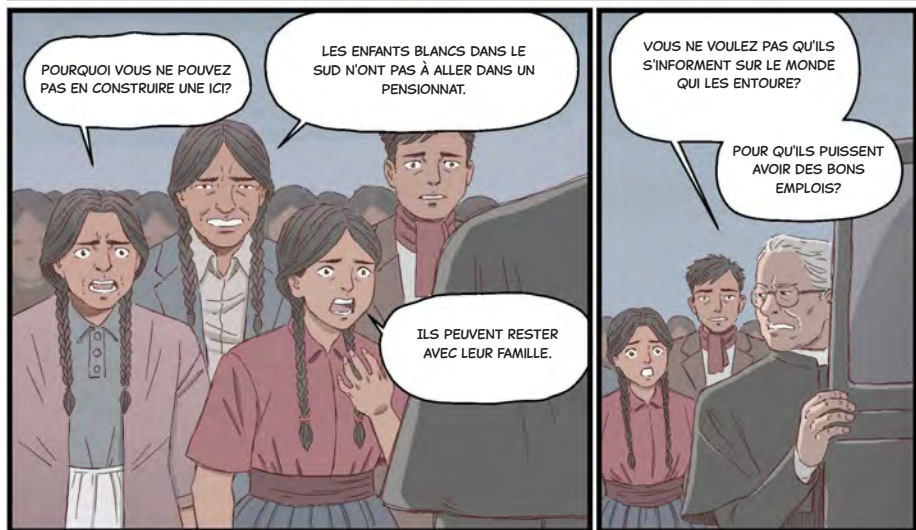
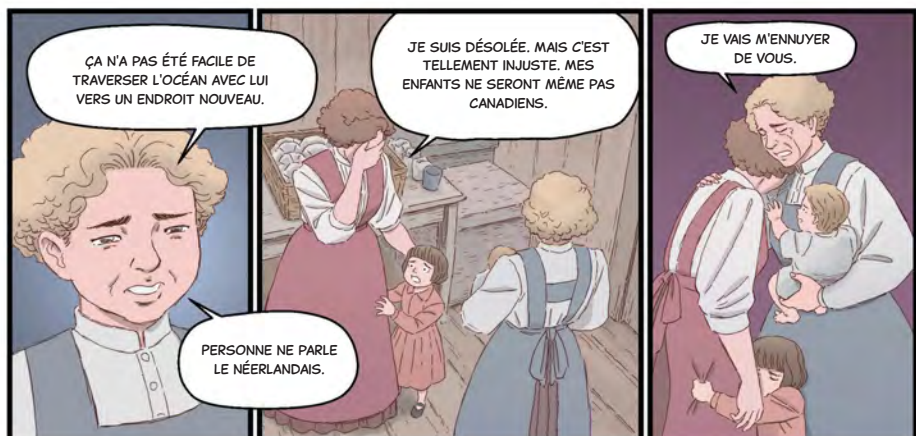
NATION KAINAI, SUD DE L'ALBERTA, 1897

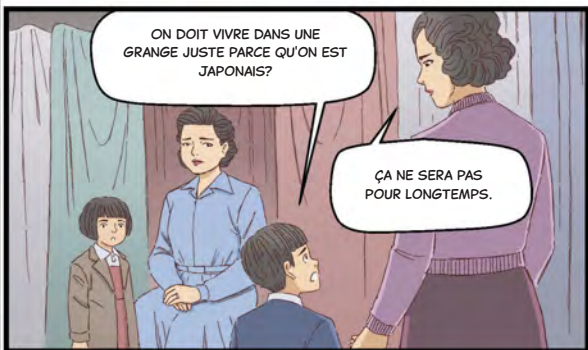
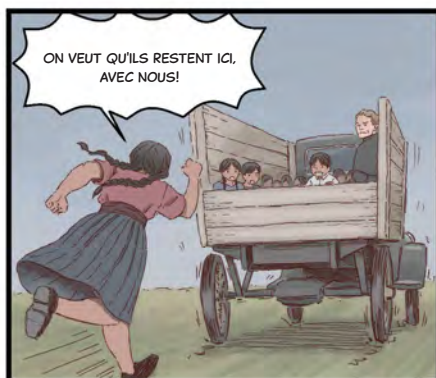
VOS DANSES ET VOS CÉRÉMONIES
SONT INTERDITES PAR LA LOI SUR
LES INDIENS.

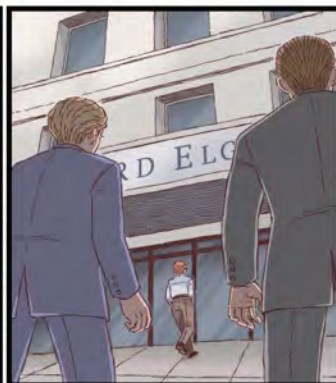
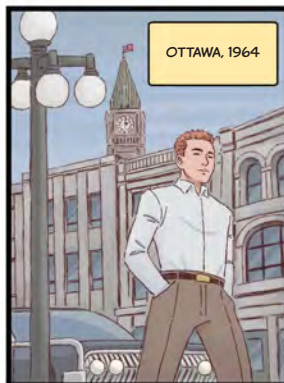
RENTREZ CHEZ VOUS,
TOUT LE MONDE!

ALLEZ-VOUS À L'ÉGLISE?











NOUS AVONS INVENTÉ LES PERSONNAGES ET LEURS CONVERSATIONS, MAIS TOUTES CES SCÈNES SONT FONDÉES SUR DES FAITS RÉELS QUE DES CITOYENS CANADIENS ONT VÉCUS AUTREFOIS AU CANADA.